



## Choc de simplification : faut-il y croire ?

Lien de l'émission : <http://www.franceinter.fr/emission-ledito-eco-choc-de-simplification-faut-il-y-croire> -

15.04.14.

**Cinquante mesures de simplifications administratives pour les entreprises ont été présentées hier et aussitôt acceptées par le gouvernement.**

J'ai envie de vous avertir : attention, en France, ce sujet, les simplifications administratives, est considéré par les responsables politiques, comme moins intéressant que les grands débats intelligents sur le niveau de l'euro, le déficit public, la relance ou la rigueur. Eh bien ils ont totalement tort ! J'en connais même qui dès qu'on aborde ce sujet, ont envie de sortir leur oreiller ! Totale erreur. C'est essentiel et ce qu'a présenté hier le duo formé par le patron Guillaume Poitrinal et le député Thierry Mandon est un bon début.

**Les 50 mesures vont changer la donne pour les entreprises ?**

C'est un premier petit barrage pour freiner le torrent administratif ! On ne va pas énumérer les cinquante mesures. Citons juste le principe qui veut que chaque nouvelle charge administrative pour une entreprise devra être compensée par la suppression d'une autre. C'est David Cameron, à Londres, qui a appliqué ce système : « one in, one out ». Là-bas, on est même passé au one in, two out –une obligation de plus, deux de moins. Et puis, évoquons aussi des décisions moins visibles pour alléger les réglementations sur la sécurité-incendie, les installations électriques, les ascenseurs ou les normes antisismiques. Mais qui vont faire du bruit.

**Et le gouvernement ne va pas s'arrêter là...**

Il y aura 200 mesures au total. Et un autre sujet clé va être directement discuté entre le patronat et les syndicats, ce sont les fameux seuils sociaux, les obligations sociales nouvelles qui

s'appliquent aux entreprises quand elles passent le seuil de 9 à 10 salariés, de 19 à 20, de 49 à 50. Les syndicats semblent ouverts pour simplifier tout cela.

**Mais, pourtant, au final, vous n'êtes pas vraiment optimiste...**

Non. Depuis que je suis journaliste, j'assiste à la présentation de mesures de simplifications une à deux fois par mandat. La simplification de la feuille de paie, j'en ai déjà entendu parler au moins trois fois ! Et pour autant, le flux de production continue au rythme de 300 textes importants par an ! Un exemple récent montre que c'est difficile. Jean-Marc Ayrault avait confié en 2013 un travail à deux grands élus locaux pour simplifier les dizaines de milliers de normes des administrations et des collectivités locales. Le fait qu'il faille deux fois plus de temps pour pouvoir construire un hangar en France qu'en Allemagne. Le menu des cantines d'école détaillé au gramme près. Un an après, il ne s'est pas passé grand-chose. **L'un des deux, Alain Lambert, ex-ministre du Budget, président du conseil général de l'Orne**, me disait hier : les administrations centrales résistent et sont une cause majeure de la rigidité qui freine l'emploi. Leur excès de normes ne recule pas (fin de citation). En réalité, disons-le, François Hollande et Manuel Valls devraient taper du poing sur la table et sanctionner les patrons d'administrations qui traînent les pieds.